



Circulation et qualification des discours : Conflictualités dans les espaces publics (1)

Marion Dalibert, Aurélia Lamy, Nelly Quemener

► To cite this version:

Marion Dalibert, Aurélia Lamy, Nelly Quemener. Circulation et qualification des discours : Conflictualités dans les espaces publics (1) : Introduction. Études de communication - Langages, information, médiations, 2016, Circulation et qualification des discours : Conflictualités dans les espaces publics (1), 47, pp.7-20. hal-01612681

HAL Id: hal-01612681

<https://hal.science/hal-01612681>

Submitted on 7 Oct 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Circulation et qualification des discours : Conflictualités dans les espaces publics (1)

Introduction

Marion Dalibert

Univ. Lille, EA 4073 — GERiiCO

Groupe d'Études et de Recherche Interdisciplinaire en Information et Communication,

F-59000 Lille, France

marion.dalibert@univ-lille3.fr

Aurélia Lamy

Univ. Lille, EA 4073 — GERiiCO

Groupe d'Études et de Recherche Interdisciplinaire en Information et Communication,

F-59000 Lille, France

aurelia.lamy@univ-lille1.fr

Nelly Quemener

Université Sorbonne Nouvelle, EA 1484 — CIM-MCPN

Laboratoire Communication, Information, Médias — axe Médias, cultures et pratiques numériques,

F- 75000 Paris, France

nelly.quemener@univ-paris3.fr

Polysémique, utilisée à la fois dans le langage courant et académique, la notion d'espace public est difficile à appréhender. Employée au pluriel, elle renvoie souvent à la ville et aux espaces urbains, alors qu'au singulier elle prend le sens *d'arène*¹ et fait généralement référence à la « sphère publique bourgeoise » de Jürgen Habermas, dont la genèse et le déclin furent décrits dans un ouvrage fondateur (Paquot, 2015). Pour le philosophe allemand, la configuration, dans les principales capitales européennes, d'une arène de débats faisant office d'une part, de médiateur entre la société civile et l'État, et d'autre part, de lieu où des discours critiques peuvent être formulés également et adressés au pouvoir, est l'une des conditions de l'existence des régimes démocratiques (Habermas, 1997 [1962]). L'ouvrage *L'espace public* a, depuis, été largement discuté dans des travaux qui cherchent à interroger la matérialisation contemporaine d'un ou de plusieurs espaces et mettent à l'épreuve l'affirmation d'Habermas selon laquelle cet espace public aurait disparu, à partir de la fin du 19^e siècle, en raison du développement des médias de masse et du principe marchand de « publicité ». Un grand nombre de chercheur-e-s ont en effet mis en avant le fait que des arènes de débats et de confrontations publiques d'opinions et d'arguments existent toujours, mais qu'elles sont aujourd'hui plurielles et fragmentées (Favre, 1999 ; François et Neveu, 1999 ; Miège, 1997, 2010 ; Pailliant, 1995). Il existerait ainsi une multitude d'espaces symboliques et matériels où se réalisent des discussions entre différents acteurs et groupes sociaux, tels que les rubriques dédiées aux tribunes libres au sein de la presse écrite, les débats télévisés, les réunions publiques ou encore les forums sur internet.

Partant de ce constat, ce numéro d'*Études de communication* s'intéresse à la manière dont certains discours, représentations, idéologies naissent, vivent, circulent et se reconfigurent au gré des espaces publics. Quels sont les modes de circulation des discours ? Dans quelle mesure ces derniers font-ils l'objet de réappropriations différenciées selon les espaces ? Quels sont les acteurs mobilisés (associatifs, intellectuels, politiques et anonymes) dans ces logiques de réappropriation ?

¹ Bruno Raoul montre que l'opposition entre ces deux usages n'est pas si évidente, attendu que la rue peut également faire office d'arène publique (Raoul, 2013).

1. Conflictualités entre les espaces publics

Les réflexions d'Hannah Arendt (1994 [1961], 59-121) autour de la distinction entre domaine privé (le foyer) et domaine public (la *polis*) dans l'Antiquité grecque, amène à problématiser les espaces publics comme n'étant pas seulement des arènes de discussions, mais également des scènes d'apparition intelligibles pour une communauté sociodiscursive spécifique (Quéré, 1992 ; Charaudeau et Ghiglione, 1997, 31-32 ; Charaudeau, 1999, 2005, 94-99). Pour Arendt, la réalité sociale est constituée par ce qui est présenté au sein de la *polis* : ce qui s'y expose devient socialement visible, c'est-à-dire « vu et entendu par autrui » (Arendt, *op. cit.*, 99). La multiplicité des arènes de débats constitue ainsi autant de scènes d'apparition où des « problèmes » (Cefaï, 1996), des acteurs, des groupes sociaux, des faits, ou encore des opinions peuvent exister socialement face à des publics. Or, ces derniers sont plus ou moins nombreux selon les espaces : l'audience d'un débat politique diffusé sur une grande chaîne de télévision française est incomparable avec le nombre de participants à une réunion syndicale. Les spécificités de chaque arène, notamment du point de vue de la visibilité sociale qu'elle amène, ainsi que les rapports et liens qui se nouent entre elles, méritent donc d'être interrogés. Pourquoi des problèmes, acteurs, groupes sociaux, faits ou opinions apparaissent-ils dans certains espaces et pas dans d'autres ? Les relations entre les lieux matériels et/ou symboliques de débats peuvent ainsi être synonymes de conflictualité et de rapports de pouvoir puisque, pour un individu ou un groupe, avoir la possibilité de s'exprimer devant les autres est un enjeu social très important.

Au sein de cette diversité d'espaces publics, l'une des arènes qui permet aux discours et aux individus d'être représentés devant l'ensemble d'une « communauté imaginée » nationale (Anderson, 1996 [1982]) est constituée des « grands médias », ces derniers ayant considérablement élargi le champ de la visibilité sociale (Thompson, 2005). Cette arène — nommée « sphère publique globale » par Nancy Fraser (2001 [1990]), « espace public médiatisé » par Dominique Wolton (1991), « espace public national » par Pierre Favre (*op. cit.*) ou encore « espace public dominant » par Peter Dahlgren (2000) — est un champ de bataille discursif où des acteurs agissent pour que leurs opinions et schèmes de représentations puissent y être partagés, attendu qu'un certain nombre de faits ou de discours sociaux demeurent à l'ombre des processus de médiatisation (Delforce et Noyer, 1999). Une partie du travail journalistique consiste en effet à classer, à hiérarchiser les informations, à choisir celles qui feront l'objet d'un traitement médiatique, traitement qui sera plus ou moins valorisant par la présence en Une ou dans les titres, les genres utilisés (brève, reportage, etc.) ou la mise en rubrique (Mouillaud et Tétu, 1989). Même s'ils font l'objet d'un article ou d'un sujet radiophonique, certains acteurs, discours ou problèmes, peuvent alors demeurer dans une quasi-invisibilité sociale. Pour devenir visibles aux yeux d'autrui, ils doivent être « promus au rang d'événement » (Krieg, 1996, 114-115) par le biais d'une couverture forte et gratifiante (Neveu et Quéré, 1996, 12). Or, même si les acteurs mettent en place des stratégies pour que leurs actions et revendications puissent apparaître dans l'espace public national (Molotch et Lester, 1996 [1974]), ces « luttes pour la visibilité » (Voirol, 2005a) ne sont pas forcément victorieuses étant donné que, pour un individu ou un groupe, accéder aux grands médias est une expression de la « reconnaissance sociale » (Voirol, 2005a et b), expression qui est loin d'être systématique (Honneth, 2000 [1992]). Ainsi, les groupes non reconnus socialement ont peu de chance d'apparaître dans cette sphère publique globale et d'exister devant autrui². Et s'ils y sont exposés, ils courent le risque de voir leurs discours et identité disqualifiés en étant définis — par d'autres — comme constituant un problème, voire une menace pour la nation (Butler, 2004 [1997], 2005 [2004]), notamment lorsque leur identité ne répond pas au système

² Selon Axel Honneth, le contraire de la reconnaissance, le « mépris social », revêt les formes de l'invisibilité et/ou de la stigmatisation sociale (*ibid.*).

de représentations du *Nous* national (Dalibert, 2015). À cet égard, l'article de Yeny Serrano rend bien compte de la manière dont un groupe politique peut être à la fois visible et socialement discrédité dans l'espace public dominant. En s'intéressant à la façon dont les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) sont publicisées dans les médias d'information de ce pays d'Amérique du Sud, elle analyse les différents procédés utilisés dans la presse écrite et les journaux télévisés pour les délégitimer, y compris lors des négociations avec le gouvernement dans le cadre du processus de paix, tandis que leur reconnaissance est un enjeu particulièrement important.

Les groupes qui ne peuvent pas porter une parole en leur nom dans la sphère publique globale sont alors contraints d'occuper d'autres lieux plus localisés³, pour discuter de leurs expériences et formuler des doléances, constituant ce que Fraser nomme des « contre-publics subalternes » (*op. cit.*, 138). Ces lieux qui, selon Oskar Negt, forment un « espace public oppositionnel », feraient face à une arène « officielle » qui défendrait les intérêts économiques des groupes dominants (Negt, 2007, 2009). Autrement dit, face à des discours hégémoniques circulant dans une arène publique socialement légitimée et légitimante, celle des grands médias, se développeraient des espaces de discussion minoritaires et critiques qui constituent autant d'« espace[s] public[s] autonome[s] » (Habermas, 1987 [1981]). Internet a ainsi été fortement investi par les collectifs protestataires dont la parole des membres est peu publicisée dans l'espace public dominant (Dahlgren, *op. cit.*, 2000 ; Ollitrault, 2002 ; Matuszak, 2006). Le web 2.0 est même devenu un des lieux privilégiés de circulation des discours alternatifs ou minoritaires ; bref, un espace de discussions parmi d'autres, d'ordre politique, qui forme une véritable arène de formulation de contre-discours. Clément Mabi montre d'ailleurs de façon très pertinente dans sa contribution sur les « zadistes » — les opposants à l'aéroport de Notre-Dame-Des-Landes — comment les blogs ou les tumblr peuvent être, d'une part, constitutifs de tactiques de communication de mouvements sociaux oppositionnels et, d'autre part, des terrains privilégiés de formulation d'une vision et d'un rapport au monde. Plus qu'un élément extérieur au mouvement qu'il s'agirait d'inclure dans une stratégie préalablement établie, l'usage des blogs et tumblr et l'investissement qu'ils impliquent relèvent d'un refus de participer aux médias traditionnels, perçus comme légitimant la parole dominante, et sont alors constitutifs d'une parole alternative.

Ne pas apparaître dans l'espace public national devient donc un enjeu important pour certains collectifs qui recherchent et revendiquent une forme d'invisibilité sociale (Voirol, *op. cit.*, 2005a). Au-delà d'internet, certains groupes protestataires investissent également des « espaces publics locaux » (Favre, *op. cit.*) qui permettent le débat en co-présence sans les médiations symboliques opérées par les médias. Ils privilégient alors des lieux de communication directe et n'utilisent le web que de manière secondaire (Dacheux, 2000). Les militants concernés craignent en effet que ces médiations, qu'ils associent au(x) pouvoir(s) hégémonique(s), ne desservent le sens donné à leurs revendications et modes de vie en étant présentés comme repoussoirs. Ils sont alors amenés à investir d'autres sites de discussions où les modalités de la prise de parole et les formes de légitimation diffèrent, voire s'opposent à ceux de l'espace public national. Quoiqu'alternatives, ces micro-arènes n'en produisent pas moins des normes qui rejouent à leur tour des exclusions, dont certaines sont déjà à l'œuvre dans la sphère publique globale. À ce propos, l'article de Colin Robineau montre très bien comment « La Cuisine », cantine de quartier parisienne, se révèle être un espace public local oppositionnel (au sens d'Oskar Negt) pour celles et ceux qui l'occupent. Par le biais d'une analyse ethnographique particulièrement fine, l'auteur rend compte des enjeux autour de l'animation d'une arène publique revendiquée comme autonome et alternative, à la fois aux médias traditionnels et au pouvoir politique. Il donne notamment à voir les normes discursives

³ Pour Pierre Favre (1999), il existe deux types d'espace public : « l'espace public national » qui renvoie à la sphère médiatique et des « espaces publics locaux » qui permettent le débat en co-présence.

qui se jouent dans les discussions collectives et le découpage opéré, dans ce lieu d'extrême gauche, entre les schèmes de représentations du monde dicibles et indicibles.

Une condition d'existence de certaines arènes est ainsi de demeurer privées ou semi-publiques pour que celles et ceux qui les investissent puissent formuler des discours sociaux alternatifs et produire des significations. Néanmoins, cela implique aussi que les problèmes de société discutés dans des micro-espaces publics ne le sont pas forcément dans d'autres où l'auditoire est beaucoup plus important. Il serait par exemple illusoire de croire que toute expression publique sur le web bénéficie d'une large audience (Dacheux, *op. cit.*, 137). Dans ce cas-là, si on suit les réflexions d'Arendt, ces problèmes demeurent invisibles pour un ensemble élargi de publics et n'entrent pas dans le champ des significations sociales (Arendt, *op. cit.*). Ils ne peuvent par ailleurs pas être pris en charge par le pouvoir politique, attendu que les grands médias font souvent office de relais entre les porteurs de causes et la sphère gouvernementale (Neveu, 1999 ; Hassenteufel, 2010). Publiciser des discours contre-hégémoniques, rendre compte de modes de vie alternatifs dans la sphère publique globale s'avère donc être un enjeu important de nos démocraties : ils peuvent constituer des ressources pour les individus et groupes sociaux dont l'existence et les cadres de significations ne sont pas toujours reconnus à l'échelle nationale, voire transnationale.

2. Conflictualités, discours et représentations

Une fois considérées ces formes de conflictualités entre les espaces publics et les effets d'inclusion et d'exclusion qui sont à l'œuvre, il s'agit dans un second temps d'interroger la « nature » même de la visibilité en fonction des arènes dans lesquelles elle devient effective. Autrement dit, la question n'est plus comment ce qui est donné à voir et à entendre circule d'un espace à l'autre, mais quels discours, quelles visions du monde et quelles définitions des termes des débats publics émergent dans ces arènes. Pour y répondre, il est possible d'appréhender chaque espace public tel un terrain de « lutte pour la signification » (Hall, 2008 [1977]), à savoir un lieu de tensions entre différentes visions du monde. Dans cette perspective, chaque arène apparaît comme un lieu de production de significations, qui se matérialisent dans des codes, des répertoires, des lexiques. Les représentations et discours ainsi formulés sont autant de « pratiques signifiantes », c'est-à-dire de pratiques qui donnent sens aux événements, rendent intelligibles les enjeux du monde social et les groupes qui l'habitent (Hall, 2007b [1982], 97). Dans cet exercice de signification, certaines voix s'imposent au détriment d'autres : toute la question est alors la manière par laquelle un discours se donne à voir et se construit comme le discours dominant, renvoyant du côté de l'impensable et de l'indicible d'autres interprétations possibles des événements et de ce qui fait « problème ». C'est là que réside un rapport de force. Le processus par lequel les « problèmes publics » se voient attribués un sens particulier est donc le résultat d'une lutte, d'un conflit (*ibid.*, 111).

Pour évoquer ces conflictualités et les rapports de pouvoir qui y président, les *Cultural Studies* proposent d'utiliser le terme d'hégémonie, relecture gramscienne de la notion d'idéologie. L'hégémonie évoque ici une domination sans garantie : qu'un modèle social ou qu'un groupe domine à un moment donné, ne lui donne aucune garantie quant à sa domination future. Ce groupe doit en permanence composer avec d'autres groupes sociaux, de même que les logiques d'interprétation dominantes doivent s'accommoder d'autres formes d'interprétation possibles (*ibid.*, 116). La lutte pour l'hégémonie implique par conséquent une refonte permanente des « stratégies d'alliances » entre les groupes et les visions du monde dont ils sont porteurs. Il n'y a donc pas *un* groupe ou *une* classe dominante, mais la formation de « blocs de pouvoir », soit une constellation de forces au caractère conjoncturel et à « l'équilibre instable », qui cherchent à maintenir ou atteindre une position hégémonique.

L'intérêt de cette conception de l'hégémonie est qu'elle permet de penser les résistances aux modèles dominants. Les classes subordonnées peuvent se regrouper et former un bloc contre-hégémonique, à l'image des syndicats d'ouvriers (Hall, 2007a [1981], 77). Si elles ne forment pas de blocs, elles n'en sont pas pour autant absorbées et évincées par les univers de sens dominants, les « systèmes d'alliance » impliquant l'incorporation permanente dans les modèles dominants d'éléments contre-hégémoniques. Dans l'arène médiatique, le concept d'hégémonie permet en outre de penser les politiques de représentations des groupes sociaux. En effet, quand bien même certains discours et certaines représentations s'imposent, ils n'en restent pas moins traversés par des résistances, des oppositions, qui relèvent des voix contradictoires présentes dans le système hégémonique. Ils peuvent être pris à partie par les groupes sociaux qui s'emparent des espaces ouverts par les différents médias pour se faire entendre et défendre une vision du monde parfois alternative.

Pour appréhender cette conflictualité, il est également possible de se saisir d'un autre concept, celui d'articulation. D'abord pensé par Louis Althusser, puis relu depuis un point de vue gramscien par des auteurs tels que Ernesto Laclau et Chantal Mouffe ou encore Stuart Hall, le concept d'articulation nous semble en effet le moyen de poser un regard averti sur les prises de position des différents blocs de pouvoir dans les rapports de force et les déplacements qu'elles induisent. Les trois auteurs partent pour cela d'une critique de l'idée de « totalité » sociale présente chez Marx, à laquelle ils préfèrent un « tout complexe », forgé au travers des « articulations » entre différents éléments, discours, et pratiques (Hall, 2012 [1985]). Chez Laclau et Mouffe (2009 [1985]), l'articulation est reliée à la lutte pour l'hégémonie : toute « unité » du groupe ou du discours (médiatique par exemple) est construite stratégiquement, dans une conjoncture spécifique, à des fins de conquête d'une position de pouvoir. Autrement dit, tout sujet collectif est le résultat d'une agrégation de forces autour d'un objet, orientée dans la lutte pour l'hégémonie, ces forces et ces objets pouvant différer selon les époques et la configuration du pouvoir (*ibid.*, 195-196). Les prises de position ne sont plus alors entendues comme l'expression d'une conscience unifiée par l'expérience de domination, mais bien davantage comme la rencontre contingente et conjoncturelle entre des groupes, des discours et des pratiques⁴. L'avantage d'une telle approche est qu'elle invite à voir dans la conflictualité — dans et entre les espaces publics — le fruit non pas de positions de classes ou de groupes au discours préétabli, mais bien de « systèmes d'alliances » entre des groupes aux demandes différentes, ces demandes étant formulées en fonction d'un ordre donné. Elle envisage en outre l'articulation comme un processus discursif : l'unité apparente d'une position et d'un discours relève ainsi de la production, au niveau discursif, de « chaînes d'équivalence » à partir d'éléments distincts (*ibid.*, 233). Pour Laclau, elle dépend de la façon dont on *nomme* les choses, cette nomination étant le ciment social qui articule des revendications et des éléments hétérogènes (Laclau, 2008 [2005]), 10).

Une telle conception propose donc de considérer les discours et les représentations qui émergent lors des moments de conflictualité comme des unités conjoncturelles, autrement dit des unités regroupant et organisant des forces aux positions dispersées, dans une visée stratégique et de façon temporaire. Stuart Hall, reprenant en grande partie le concept tel que discuté par Laclau et Mouffe, poursuit la réflexion en envisageant l'articulation à différents niveaux. Il existe bien un niveau discursif, qu'il aborde, entre autres, sur le terrain de ce que nous avons pour notre part nommé « les grands médias » et de leur fonction idéologique. Pour Hall, « l'effet idéologique » des grands médias est à chercher du côté de l'unité du discours et de la cohérence des représentations qui donnent sens aux débats publics et aux choses du monde social (Hall, 2008 [1977]). Or, cette « unité » est bien le produit d'une construction :

⁴ Sur la notion d'articulation, voir également Cervulle et Quemener (2015) et Quemener (à paraître, 2016).

elle relève d'une objectivation des éléments fragmentés de la société, qui permet de les rendre intelligibles et impose par là-même un système central de significations. Ce tout ordonné à partir d'éléments dispersés prend forme dans l'articulation sociale du texte, c'est-à-dire dans la complémentarité de ses significations avec les significations dominantes qui circulent par ailleurs et son insertion dans les réseaux de connotations et de codes (Hall, 1996, 141). L'articulation permet alors de rendre compte de « cette unité dans la différence » (Hall, *op. cit.*, 2012 [1985], 134) : elle invite à saisir les logiques intrinsèques qui donnent leur cohérence aux discours et représentations des grands médias. Mais elle permet également de saisir « cette différence dans l'unité » (*ibid.*) : si les grands médias rassemblent et organisent les éléments jusqu'à naturaliser certaines idéologies, ils ne sauraient le faire sans incorporer en leur sein et sans faire face à des voix dissidentes, des oppositions.

Mais au-delà du niveau discursif, il existe chez Hall un niveau structurel de l'articulation. Son idée est que l'articulation des structures économique, idéologique et politique est soumise à des rapports de domination, donnant lieu à une hiérarchie articulée (Hall, 2013 [1980]). La question n'est plus alors la forme interne de chaque instance, mais la forme prise par l'articulation des différentes instances à partir de leurs différences et similitudes. L'intérêt de ce deuxième niveau à l'échelle de la sphère publique globale est qu'il invite à envisager l'articulation globale des luttes entre et dans les différentes arènes. Les grands médias deviennent alors un terrain parmi d'autres, qui ne saurait être isolé et qui doit nécessairement être pensé dans ses relations aux autres terrains de lutte. C'est en outre à cette articulation globale qu'invitent à réfléchir Christelle Chauzal-Larguier et Sébastien Rouquette en se penchant dans leur texte sur les débats autour du don de RTT. Ils montrent combien les grands médias tendent à lisser les querelles d'interprétation, en substituant à la question politique et philosophique du don de RTT les dimensions individuelle et psychologique, alors même que le débat fait rage au niveau législatif. Ici, c'est bien l'articulation entre l'arène médiatique et l'arène législative qui fait sens, et permet de penser les dynamiques de pouvoir à l'œuvre.

L'approche de Hall invite en outre à identifier les rapports de pouvoir structurant cette articulation globale. Ainsi, si pendant longtemps, on a pensé la conflictualité en termes de luttes des classes, on ne saurait aujourd'hui l'y résumer. Des luttes sur le terrain écologique ou sur le temps de travail aux initiatives alternatives « révolutionnaires », ce numéro montre combien on ne saurait réduire la compréhension de ces mobilisations — situées à la charnière de la lutte des classes et des luttes féministes — à l'effet d'une détermination par une seule instance (économique par exemple) et d'une structuration par un seul rapport de pouvoir. Au contraire, il s'agit d'envisager non pas une, mais une multiplicité de déterminations ; non pas un, mais des rapports de pouvoir, afin de rendre chaque mobilisation collective dans sa complexité.

Malgré ses apports, l'approche de Hall a elle aussi ses limites lorsqu'il s'agit de déployer la complexité des luttes. Anne-Charlotte Husson propose ainsi dans ce numéro une analyse précieuse du concept d'articulation chez Hall depuis une réflexion sur le langage et démontre les impensés de la métaphore du dialogue, au fondement de son appréhension du discours conflictuel. Mais d'autres critiques ont également été formulées, portant cette fois-ci sur la conception textuelle du social, au cœur de la pensée de Hall et jugée par certain-e-s réductrice. Aussi Lawrence Grossberg propose-t-il de prendre en considération les dimensions affectives et matérielles de l'articulation, ouvrant la voie pour penser autrement que par le langage les liens entre les gens, les choses et les pratiques (Grossberg, 1992, 47-61). Appliquée aux espaces publics, cette conception de l'articulation n'évacue pas les ressorts discursifs des luttes hégémoniques et des conflits entre et au sein des arènes, mais elle amène à envisager par ailleurs les ressorts affectifs, émotionnels, matériels, économiques. Le texte de Juliette Rennes est à ce titre un point d'entrée pertinent pour saisir les différentes formes de

conflictualités. Si la controverse est appréhendée à la façon d'une confrontation argumentée s'inscrivant dans une histoire discursive et faisant l'objet d'une publicité, la polémique quant à elle implique des prises de position parfois virulentes, mobilisant une rhétorique assertive et condamnant d'avance les positions adverses. On pourrait, à la suite de Rennes, interroger les « politiques des émotions » (Ahmed, 2006) qui opèrent lors de ces conflits, autrement dit la manière dont la mobilisation et la monstration d'émotions dans l'univers des débats publics, participent des jeux de qualification et de disqualification de certains arguments et acteurs, jusqu'à parfois servir ou produire des formes de consensus à l'échelle plus globale.

Conclusion

Si la question de la conflictualité dans l'espace public nous a semblé importante, c'est qu'elle interroge les formes démocratiques contemporaines. Une des questions posées par les sciences politiques est notamment de savoir quel degré de conflictualité émerge dans les démocraties européennes. Chantal Mouffe (2003) identifie ainsi un des dangers des théories libérales : la réduction du conflit à une confrontation entre des valeurs morales irréconciliables et à des identités essentialistes. Pire encore serait l'injonction au consensus au nom du rationalisme libéral, à la raison au-dessus des passions, qui finirait par dépolitiser, au sens d'« amoindrir les antagonismes ». Or, selon elle, « une démocratie qui fonctionne suppose une confrontation d'idées » (*ibid.*, 149). L'ambition de ce dossier n'est toutefois pas de sceller le sort des démocraties contemporaines, mais de renverser la question que pose Mouffe pour penser les processus par lesquels les espaces publics rendent compte et deviennent la scène de certains conflits de définition : quelles conflictualités sont données à voir ? Quels « problèmes » sont ainsi constitués ? Quels sont les lieux, les espaces (médiatiques, géographiques, politiques) dans lesquels ils émergent ? Et quelles prises de position sont rendues accessibles et visibles ? Il s'agit autrement dit d'interroger les espaces publics pour établir une sorte de diagnostic quant au caractère démocratique des sociétés contemporaines.

Bibliographie

- Ahmed S. (2004). *The Cultural Politics of Emotion*, New York, Routledge.
- Anderson B. (2002 [1982]). *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, trad. P.-E. Dauzat, Paris, La Découverte.
- Arendt H. (1994 [1961]). *Condition de l'homme moderne*, trad. G. Fradier, Paris, Calmann-Lévy.
- Butler J. (2004 [1997]). *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*, trad. C. Nordmann, Paris, Editions Amsterdam.
- Butler J. (2005 [2004]). *Vie précaire. Les pouvoirs du deuil et de la violence après le 11 septembre 2001*, trad. J. Rosanvallon et J. Vidal, Paris, Éditions Amsterdam.
- Cefaï D. (1996). « La construction des problèmes publics : Définition de situations dans des arènes publiques ». In *Réseaux*, n° 75, p. 43-66.
- Cervulle M., Quemener N. (2015). *Cultural Studies : Théories et méthodes*, Paris, Armand Colin, Coll. « 128 ».
- Charaudeau P. (1999). « La médiatisation de l'espace public comme phénomène de fragmentation ». In *Études de Communication*, n° 22, p. 73-92.
- Charaudeau P. (2005). *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, INA/De Boeck.
- Charaudeau P., Ghiglione R. (1997). *La parole confisquée. Un genre télévisuel : le talk show*, Paris, Dunod.

- Dacheux É. (2000). *Vaincre l'indifférence, le rôle des associations dans l'espace public européen*, Paris, CNRS Éditions.
- Dahlgren P. (2000). « L'espace public et l'internet. Structure, espace et communication », trad. M. Relieu. In *Réseaux*, vol. 18, n° 100, p. 157-186.
- Dalibert M. (2015). « Médias et mouvements sociaux minoritaires : un accès à la sphère publique régulé par la "francité" ? ». In *Sciences de la société*, n° 94, p. 15-30.
- Delforce B., Noyer J. (1999). « Pour une approche interdisciplinaire des phénomènes de médiatisation : constructivisme et discursivité sociale ». In *Études de Communication*, n° 22, p. 13-39.
- Favre P. (1999). « Les manifestations de rue entre espace privé et espaces publics ». In François B. et Neveu E. (dir.), *Espaces publics mosaïques : Acteurs, arènes et rhétoriques, des débats publics contemporains*, Rennes, PUR, p. 13-58.
- François B. et Neveu E. (1999). « Pour une sociologie politique des espaces publics contemporains ». In François B. et Neveu E. (dir.), *Espaces publics mosaïques : Acteurs, arènes et rhétoriques, des débats publics contemporains*, Rennes, PUR, p. 13-58.
- Fraser N. (2001 [1990]). « Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement », trad. M. Valenta. In *Hermès*, n° 31, p. 125-156.
- Grossberg L. (1992). *We Gotta Get Out of this Place. Popular Conservatism and Postmodern Culture*, Londres & New York, Routledge.
- Habermas J. (1987 [1981]). *Théorie de l'agir communicationnel*. Tome I, *Rationalité de l'agir et rationalisation de la société*, trad. J.-M. Ferry ; Tome II, *Critique de la raison fonctionnaliste*, trad. J.-L. Schegel, Paris, Fayard.
- Habermas J. (1997 [1978]). *L'espace public*, trad. M. B. de Launay, Paris, Payot et Rivages.
- Hall S. (2008 [1977]). « La culture, les médias et l'"effet idéologique" ». In Glévarec H., Macé É., Maigret É. (dir.), *Cultural Studies. Anthologie présentée et commentée*, Paris, Armand Colin, p. 41-60.
- Hall S. (2013 [1980]). « Race, articulation et sociétés structurées "à dominante" ». In *Identités et cultures 2. Politiques des différences*, édition établie par M. Cervulle, trad. A. Blanchard et F. Vörös, Paris, Éditions Amsterdam, p. 113-178.
- Hall S. (2007 [1981]). « La déconstruction du "populaire" ». In *Identités et Cultures : politiques des cultural studies*, édition établie par M. Cervulle, trad. C. Jaquet, Paris, Paris, Éditions Amsterdam, p. 71-78.
- Hall S. (2007 [1982]). « La redécouverte de "l'idéologie" : retour du refoulé dans les *Medias Studies* ». In *Identités et Cultures : politiques des cultural studies*, édition établie par M. Cervulle, trad. C. Jaquet, Paris, Éditions Amsterdam, p. 81-121.
- Hall S. (2012 [1985]). « Signification, représentation, idéologie : Althusser et les débats poststructuralistes », trad. C. Jaquet et K. Lindner. In *Raisons politiques*, n° 48, p. 131-162.
- Hall S. (1996). « On postmodernism and articulation: an interview with Stuart Hall », entretien mené par Lawrence Grossberg. In Morley D. et Chen K.-H. (dir.), *Stuart Hall. Critical dialogues in Cultural Studies*, Londres & New York, Routledge, p. 131-150.
- Hassenteufel P. (2010). « Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics ». In *Informations sociales*, n° 157, p.50-58.
- Honneth A. (2000 [1992]). *La lutte pour la reconnaissance*, trad. de P. Rusch, Paris, Éditions du Cerf.
- Krieg A. (1996). « "La purification ethnique" dans la presse. Avènement et propagation d'une formule ». In *Mots. Les langages du politiques*, n° 47, p. 109-125.
- Laclau E. (2008 [2005]). *La Raison Populiste*, trad. J.-P. Ricard, Paris, Seuil.
- Laclau E., Mouffe C. (2009 [1985]). *Hégémonie et stratégie socialiste. Vers une politique démocratique radicale*, trad. J. Abriel, Besançon, Les solitaires intempestifs.

- Matuszak C. (2006). *Stratégies cybermédiatiques des mouvements anarchistes et nationalistes révolutionnaires : parcours sémiotique dans l'internet de mouvements transgressifs*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université Lille 3.
- Miège B. (1997). *La société conquise par la communication. La communication entre l'industrie et l'espace public*, Grenoble, PUG.
- Miège B. (2010). *L'espace public contemporain : approche info-communicationnelle*, Grenoble, PUG.
- Mouillaud M., Tétu J.-F. (1989), *Le Journal Quotidien*, Lyon, PUL.
- Molotch H., Lester M. (1996 [1974]). « Informer : une conduite délibérée de l'usage stratégique des événements », trad. M.-C. Gamberini. In *Réseaux*, n° 75, p. 23-41.
- Mouffe C. (2003). « Le politique et la dynamique des passions ». In *Politique et Sociétés*, vol. 22, n° 3, p. 143-154.
- Negt O (2009). « L'espace public oppositionnel aujourd'hui », trad. A. Neumann. In *Multitudes*, n° 39, p. 190-195.
- Negt O (2007). *L'Espace public oppositionnel*, trad. de A. Neumann, Paris, Payot et Rivages.
- Neveu E. (1999). « Médias, mouvements sociaux, espaces publics ». In *Réseaux* n° 98, p. 17-85.
- Neveu E., Quéré L. (1996). « Présentation : Le temps de l'événement 1 ». In *Réseaux* n° 75, p. 5-21.
- Ollitrault S. (2002). « Internet, soutien au militantisme sans frontières ? ». In Serfaty V. (dir.), *Internet en politique des États-Unis à l'Europe*, Strasbourg, PUS.
- Pailliant I. (dir.) (1995). *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble, Éditions Ellug.
- Paquot T. (2015). *L'espace public*, Paris, La Découverte.
- Quemener N. (à paraître 2016). « Repenser une approche intersectionnelle au prisme du concept d'articulation ». In Bouyahia M., Freitas F. et Ramdani K. (dir.), *Encoder le réel, décoder le culturel : l'actualité de Stuart Hall*, Paris, La Dispute.
- Quéré L. (1992). « L'espace public : de la théorie politique à la métathéorie sociologique ». In *Quaderni*, n° 18, p. 75-92.
- Raoul B. (2013). « L'espace public (local) aux prises avec la "puissance instituante" de la territorialité. Une approche communicationnelle de journaux de quartier à Roubaix ». In Noyer J., Raoul B. et Pailliant I. (dir.), *Médias et territoires. L'espace public entre communication et imaginaire territorial*, Villeneuve-d'Ascq, PUS.
- Thompson J. B. (2005). « La nouvelle visibilité ». In *Réseaux*, n° 129-130, p. 59-87.
- Voirol O. (2005a). « Les luttes pour la visibilité. Esquisse d'une problématique ». In *Réseaux*, n° 129-130, p. 89-121.
- Voirol O. (2005b). « Le travail normatif du narratif. Les enjeux de reconnaissance dans le récit médiatique ». In *Réseaux*, n° 132, p. 51-71.
- Wolton D. (1991). « Les contradictions de l'espace public médiatisé ». In *Hermès*, n° 10, p. 95-114.